



## **AVIS D'INVESTIGATION DES CANALISATIONS**

La Commune de Hautemorges va effectuer des contrôles de raccordements des bâtiments aux infrastructures communales d'assainissement (eaux usées et eaux claires). Au verso, le plan de la zone concernée par l'inspection.

À cet effet, de la fumée non toxique sera injectée dans les collecteurs communaux. Cette fumée peut ressortir par les grilles de route et les chéneaux des bâtiments.

Selon les raccordements existants, il est possible que de la fumée s'infilte à l'intérieur des bâtiments. Afin d'éviter tout désagrément, nous vous prions de vérifier que vos siphons soient bien remplis d'eau (WC, lavabos), ce qui est normalement le cas dans un logement habité. En revanche, il est nécessaire de remplir d'eau les siphons situés au sous-sol, car ceux-ci sont souvent à sec.

L'intervention se déroulera le :

**Mardi 29 octobre 2024 dès 7h30**

(En cas de mauvais temps, l'intervention est susceptible d'être déplacée ultérieurement).

**Les pompiers et la police ont été informés, merci de ne pas les contacter.**

Pour toute question éventuelle, prière de vous adresser au service technique – ☎ 021 800 90 20.

Merci de votre compréhension

Service technique  
Hautemorges





La zone d'inspection concernée est entourée en jaune

